

FAITS SUR

l'initiative pour des multinationales responsables

Feuille d'information pour les parlementaires
Session de printemps 2020

AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

La responsabilité des multinationales à la session de printemps
Nouveau film documentaire « Multinationales : l'enquête »

SCÈNES

Suisse

UE

Canada

EXEMPLES DE CAS

Syngenta

Kolmar Group SA

Nespresso



La responsabilité des multinationales à la session de printemps

L'initiative pour des multinationales responsables exige une évidence : lorsque des multinationales comme Glencore polluent l'eau potable ou expulsent des populations de leurs terres ancestrales, elles doivent assumer les conséquences de leurs actes.

Le Conseil national et le Conseil des États discutent de ce dossier pour la dernière fois pendant cette session. Outre l'initiative, deux projets sont soumis à discussion : un « contre-projet du Conseil national », traité par les deux Commissions des affaires juridiques, et un « contre-projet alibi du Conseil des États » ficelé à la hâte. Le premier aurait au moins pour conséquence que les très grandes multinationales répondent des cas particulièrement graves de violations des droits humains. Le second entend obliger les multinationales à publier une fois par an une simple brochure sur papier glacé.

Le comité de l'initiative pour des multinationales responsables a une position claire : en cas d'acceptation définitive du contre-projet du Conseil national, l'initiative serait retirée, ceci afin que la loi entre plus vite en vigueur. Ce point est particulièrement important pour les victimes de violations des droits humains.

Le Conseil national s'est exprimé à trois reprises déjà en faveur de son contre-projet, dont la dernière fois le 4 mars 2020. Il convient de mentionner également que pas loin de la moitié des membres du Conseil national se sont exprimés en faveur d'une recommandation de vote positive sur l'initiative populaire elle-même.

Si toutefois le contre-projet alibi venait à s'imposer au final, ou si le parlement renonçait à toute proposition, l'initiative pour des multinationales responsables sera alors soumise à votation. Les citoyen-ne-s sont prêts pour la campagne, aux côtés de 350 comités locaux, d'un comité d'entrepreneurs de plus de 170 membres, de nombreux politicien-ne-s bourgeois et de 120 ONG. Selon les résultats récents d'un sondage, 78 % d'entre eux voteraient aujourd'hui Oui à l'initiative pour des multinationales responsables.

NOUVEAU FILM DOCUMENTAIRE

« Multinationales : l'enquête »

Ces prochains mois, il sera possible de voir le film documentaire « Multinationales : l'enquête » dans plus de 350 lieux partout en Suisse.

Le film donne la parole à des personnes de deux continents qui ont subi des dommages de la part de multinationales suisses. Ces personnes décrivent avec émotion comment leur eau potable a été contaminée et leur santé détériorée. Les personnes victimes expliquent pourquoi elles ne voient aucune chance d'obtenir justice en saisissant les tribunaux locaux, qui sont hélas trop souvent corrompus.

L'ancien conseiller aux États Dick Marty (PLR) plaide dans le film en faveur de règles claires qui puissent obliger les multinationales à répondre de leurs manquements. L'entrepreneur Dietrich Pestalozzi aborde l'initiative du point de vue de l'économie ; Simone Curau-Aeppli, présidente de la Ligue suisse des femmes catholiques, montre que la protection des droits humains et de la création est une évidence pour les Églises, ce pourquoi elles s'engagent en faveur de l'initiative.

www.initiative-multinationales.ch/film-enquete



Suisse

Plus de 160 politiciens des partis bourgeois s'engagent en faveur de l'initiative

Indépendante et apaisante, l'initiative pour des multinationales responsables a néanmoins été portée dès le départ par des politiciennes et politiciens de tous les bords. Afin de rendre encore plus visible le large soutien dont elle bénéficie, les représentant-e-s du PBD, PDC, PEV, PLR, PVL et UDC se sont rassemblés à l'automne 2019 au sein d'un « Comité bourgeois pour des multinationales responsables ». Depuis, ce comité ne cesse de s'agrandir. Il compte maintenant plus de

160 membres, dont Marc-André Nardin (PLR/NE), Peter Bieri (PDC/ZG), Régis Courdesse (PVL/VD), Anne Seydoux-Christe (PDC/JU), Stéphane Ganzer (PLR/VS) et Laura Sadis (PLR/TI). Pour ces élus et élues, il est clair que liberté et responsabilité vont de pair : notre ordre économique libéral ne fonctionne que si les multinationales s'en tiennent à des règles juridiques élémentaires.

www.comite-bourgeois.ch

Un nouveau plan d'action incomplet

Le Conseil fédéral a publié le nouveau plan d'action (PAN) de la Suisse 2020-2023, visant à mettre en œuvre les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Malgré quelques avancées, il ne permet pas de garantir le respect des droits humains par les entreprises suisses à l'étranger. Cela pour trois raisons principales : les objectifs et indicateurs sont trop généraux pour permettre d'évaluer l'efficacité du plan d'action. De plus, le Conseil fédéral estime qu'une simple obligation de

reporting poussera les firmes à adopter des politiques de droits humains efficaces, alors que l'expérience de l'UE a démontré que ce n'est pas le cas. Enfin, le Conseil fédéral ne prend pas de mesures pour garantir que les entreprises proches de la Confédération soient exemplaires, alors même qu'une étude a identifié de graves lacunes dans ce domaine et a conclu que cela constituait un risque de réputation. Analyse détaillée ici :

initiative-multinationales.ch >>> actualités

International

Étude de la Commission européenne sur le devoir de diligence

Une étude de la Commission européenne publiée le 24 février souligne la nécessité de réguler le devoir de diligence des entreprises (<http://bit.ly/commissionstudy>). Selon l'étude, 70 % des représentant-e-s des entreprises considère de manière favorable une réglementation légale des devoirs de diligence en matière de droits humains et d'environnement. En outre, la majorité des acteurs sondés (entreprises, associations économiques, société civile) soutient

une réglementation intersectorielle et non thématique en matière de droits humains et d'environnement et est d'avis que les mesures volontaires ne suffisent pas pour faire face aux conséquences sociales et environnementales. Une majorité était également favorable à une réglementation qui permette aux victimes d'obtenir réparation en cas de dommage et qui nécessiterait ainsi un mécanisme de mise en œuvre approprié.

Une compagnie minière canadienne face à la justice pour des violations des droits humains

Plusieurs Érythréens demandent réparation à la compagnie minière canadienne Nevsun pour travail forcé et mauvais traitements dans une mine d'or en Érythrée. La société minière est propriété de Nevsun à 60 % et a recouru pour la construction de la mine au « Service national », auquel de jeunes Érythréens sont souvent contraints durant de longues années. Le 28 février dernier, la Cour suprême canadienne a rejeté un recours de Nevsun et décidé que le cas

devait être jugé par des tribunaux canadiens. Le jugement est considéré comme révolutionnaire dans les cercles de spécialistes au Canada parce que la Cour suprême y précise que les entreprises privées sont directement soumises au droit international coutumier contraignant. Le Canada emprunte ainsi un chemin qui va nettement plus loin que l'initiative pour des multinationales responsables en Suisse.

Syngenta & Cie

Un chiffre d'affaires de plusieurs milliards grâce à des pesticides cancérigènes ou toxiques pour les abeilles

Une nouvelle recherche de Public Eye révèle que les géants de l'agrochimie réalisent plus d'un tiers de leur chiffre d'affaire lié aux pesticides via des substances hautement toxiques, dont des pesticides cancérigènes ou toxiques pour les abeilles. En tête : Syngenta. En 2018, personne n'a autant gagné d'argent avec ces substances toxiques que la multinationale bâloise. Qu'un bon nombre d'entre elles soient interdites d'utilisation sur les champs en Suisse rend

la nouvelle d'autant plus choquante. Néanmoins, Syngenta continue de les vendre dans les pays du Sud, aux frais de l'environnement, des abeilles et de la santé humaine. Ce commerce hypocrite doit cesser. Les multinationales de l'agrochimie doivent être tenues de respecter les droits humains et d'éviter les dégâts environnementaux dans le monde entier.

www.publiceye.ch/pesticides

Libye

Une entreprise zougnoise fait des profits grâce à du diesel libyen illégal

Kolmar Group SA, domicilié à Zoug, a fait des affaires entre 2014 et 2015 via Malte avec une entreprise qui appartenait à un puissant réseau libyen de contrebande de carburant. L'entreprise a utilisé un réseau commercial pour écouler le diesel libyen illégal en Europe.

Entretiens, les personnes clés de ce réseau ont été mises en accusation en Italie. Depuis la chute du général Kadhafi, la Libye, ensanglantée et déchirée, est un paradis pour les contrebandiers du fait qu'une grande partie de la demande intérieure de benzine et de diesel doit être importée et subventionnée par l'État. Ces carburants ont été achetés à bas prix en Libye et écoulés

à l'étranger avec des bénéfices colossaux. Ce modèle d'affaires, qui continue d'alimenter le conflit en Libye, n'a pu fonctionner que parce qu'il existe des acheteurs comme Kolmar Group. Que ce soit par négligence ou par complicité, les entreprises suisses ne doivent pas faire des affaires avec des matières premières douteuses dont l'origine est illégale ou qui sont liées à des violations de droits humains.

C'est pourquoi il est nécessaire et urgent d'établir un devoir de diligence contraignant, tel que proposé par l'initiative pour des multinationales responsables et contenu dans le contre-projet du Conseil national actuellement en discussion.

Guatemala

Du travail des enfants chez Nespresso

Les recherches de la chaîne de télévision britannique Channel 4 ont fait les gros titres dans le monde entier. Les journalistes ont fait état de travail des enfants dans des plantations de café au Guatemala. Les enfants devaient récolter le café, destiné à la vente par Nespresso. George Clooney, acteur et ambassadeur de

la marque Nespresso, a exprimé sa tristesse et a souligné que la multinationale Nestlé avait encore beaucoup de travail à faire. Il espère que le journaliste à l'origine du film continuera à enquêter en profondeur sur cette situation.

Vous trouverez ici plus d'informations

sur le thème Économie et droits humains :

www.initiative-multinationales.ch

Comité bourgeois pour des multinationales responsables : www.comite-bourgeois.ch

Comité d'entrepreneur-e-s « Économie pour des entreprises responsables » : www.entreprises-responsables.ch

Business & Human Rights Resource Centre, Londres : www.business-humanrights.org